

Découvrez notre standard à chiffres!

## Informations générales

#### **Nous contacter:**



02 31 15 50 20



(a) cdg14@cdg14.fr



<u>www.cdg14.fr</u>

#### Nos horaires:

#### Du lundi au jeudi:

8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h



8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30



Centre de Gestion de la Fonction **Publique Territoriale du Calvados** 

2 impasse Initialis CS 20052 14202 HÉROUVILLE SAINT CLAIR



## Présentation générale

Tapez 1

**Service Concours** 

Tapez 2

Pour les collectivités uniquement : Service Gestion des Carrières

Tapez 3

1- Service Emploi & Mobilité

2 - Service Remplacement & Missions Temporaires

1 - Service Instances Médicales

Tapez 4

2 - Service Retraite & Incapacité

**Tapez 5** 

Pour tout autre service





# Explications Qui fait quoi et dans quel cadre joindre le service associé



### Tapez 1

#### **Service Concours**

#### Vous êtes une collectivité:

- Vous avez besoin d'assistance pour votre recensement
- Vous souhaitez obtenir une liste d'aptitude pour un de vos agents.

#### Vous êtes agent ou candidat :

- Vous souhaitez des renseignements sur les concours et examens professionnels organisés par le CDG14
- Vous avez une question sur votre espace candidat
- Autres questions liées à un concours

#### Retrouvez le calendrier des concours sur notre site internet





## Tapez 2

# Service Gestion des Carrières

#### Vous êtes une collectivité:

- Vous avez notamment des questions sur :
  - Les positions administratives
  - Les différents types de congés
  - Les autorisations d'absence
  - L'avancement de grade
  - La promotion interne
  - Le classement à la nomination
  - Le temps de travail
  - Les différents type de départ
  - Le stagiaire
  - Le contractuel
  - L'intégration directe
  - La CAP et la CCP...

#### Vous êtes agent :

- Avez-vous pris contact avec votre service RH ou votre Secrétaire Général de Mairie pour répondre à vos questions carrières ?
- Pour solliciter le service GRH du CDG14, adressez nous un mail :





#### Service Emploi & Mobilité

#### Vous êtes une collectivité:

- Vous avez besoin d'assistance pour diffuser une nouvelle offre sur le site Emploi-Territorial
- Vous souhaitez faire appel à notre service d'aide au recrutement
- Vous avez une question sur le recrutement, un reclassement (PPR) ou la mobilité d'un de vos agents

#### Vous êtes agent :

- Vous avez une question sur une mobilité ou un reclassement (PPR)
- Vous souhaitez intégrer la fonction publique territoriale
- Vous avez besoin de renseignements sur l'apprentissage dans la territoriale





# Service Remplacement & Missions Temporaires

#### Vous êtes une collectivité:

- Vous souhaitez avoir des informations concernant les agents de remplacement
- Vous souhaitez faire appel à notre service, ou échanger sur une demande en cours

# Vous êtes agent contractuel du CDG14 ou en recherche d'intérim:

- Vous avez une question sur votre situation : contrat, congés, rémunération, etc..
- Vous souhaitez intégrer notre service remplacement et missions temporaires (Intérim)
- Vous avez des questions sur la formation de Secrétaire Général de Mairie

Attention, aucune information personnelle ne sera communiquée par téléphone, merci d'envoyer un mail.







#### Service Instances Médicales

#### Vous êtes une collectivité:

- Vous souhaitez échanger avec l'un de nos agents sur un dossier en cours
- Vous avez besoin d'assistance pour compléter une saisine du Conseil Médical

Pour rappel, afin de connaitre l'état d'avancement de votre dossier, vous pouvez vous rendre sur AGIRHE Instances Médicales

#### Vous êtes un agent :

- Vous souhaitez prendre rendez-vous pour consulter votre dossier au CDG 14
- Vous voulez connaître l'état d'avancement de votre dossier

#### **Attention:**

Aucune information sur les décisions prises pendant les Conseils Médicaux ne sera communiquée par téléphone (collectivité & agent).





# Service Retraite & Incapacités

#### Vous êtes une collectivité:

- Vous souhaitez être accompagné concernant :
  - La réglementation et les procédures en matière de retraite
  - La réglementation et les procédures en matière de congé maladie
- Vous aimeriez être assisté dans le calcul des indemnités de licenciement pour inaptitude physique d'un agent relevant du régime général

#### Vous êtes un agent :

- Vous souhaitez avoir des renseignements sur la réglementation et les procédures liées à la retraite
- Vous avez besoin d'aide pour vos demandes concernant la réglementation et les procédures en matière de congé maladie.





## Tapez 5

# Pour tout autre service

#### Pour joindre:

- Le service juridique
- Le service Comptabilité & Paies à façon
- Le Pôle prévention
  - Le service Cybersécurité
  - Le service Assurances statutaires et Prévoyance
  - L'ergonome
  - · L'ACFI
  - Notre référent RQTH
  - Notre conseiller prévention
- Les instances paritaires
- Le service RGPD
- Le service des Archives
- Le service RSU
- La Direction
- Le service communication

Service Médecine du travail : 02 14 99 21 08

Notre chargée d'accueil reste à votre disposition pour vous guider au mieux. Vos coordonnées et votre demande seront transmises au service en mesure de vous répondre dans les plus brefs délais.